



Bretagne Vivante
sepnb

186 rue Anatole France
BP 63121
29231 Brest cedex 3
tél. 02 98 49 07 18
fax 02 98 49 95 80

www.bretagne-vivante.org



COLLINES NORMANDES



LIFE 09 NAT FR 000583

Comité de direction - Mardi 6 septembre 2011, DREAL Rennes

Présents :

Bretagne Vivante : Marie Capoulade, Sophie Coat, Pierre-Yves Pasco
 CCCA : Pascal Bourdon
 CPIE des Collines normandes : Olivier Hesnard, Benjamin Potel, Maria Ribeiro
 DREAL Basse-Normandie : Thomas Biéro
 DREAL Bretagne : Luc Morvan
 Fédération de pêche du Finistère : Pierrick Dury
 PNR Normandie-Maine : Benjamin Beaufils
 SIAES : Loïc Rostagnat

Excusés :

PNR d'Armorique : Jérémie Bourdoulous
 Syndicat du bassin du Scorff : Jean Manelpe

A1. Étude préliminaire

Bilan : l'inventaire des points noirs a été effectué en Bretagne sur le Bonne Chère et le Loc'h. En Basse-Normandie, le stage d'Alexandre Gerbaud a permis de réaliser cet inventaire pour l'Airou.

Perspectives : il reste une petite partie de l'Elez à prospecter. Des stages sont à mettre en place pour le Sarthon et la Rouvre au premier semestre 2012 (faire partir les demandes de stage au plus vite). Il faut pour cela que le CPIE fasse un point sur l'enveloppe LIFE. Il faut aussi que le PNR Normandie-Maine regarde la faisabilité d'héberger d'un stagiaire du CPIE dans ses locaux. Un financement Natura 2000 est peut être aussi envisageable si les deux derniers points ne sont pas concluants.

A2. Plan de conservation

Bilan : le stage d'Alexandre Gerbaud et le travail préliminaire de l'équipe du SIAES a permis de définir une 1ere trame des grands objectifs et commencer à détailler les actions.

Perspectives : mise en place d'une trame commune pour tous les plans de conservation à valider en Comité scientifique fin septembre. Mettre en place aussi des groupes de travail par site pour cet automne (opérateurs Natura 2000, DREAL, DDTM, CATER, Fédérations de pêche, ONEMA) pour alimenter et valider le travail à venir (date limite de rendu : fin 2012). Les stages en prévision sur la Rouvre et le Sarthon serviront évidemment aussi à avancer sur ce travail.

Il est important que ces plans de conservation incluent un calendrier et soient intimement liés aux actions des DOCOB (qui devra à terme tout rassembler) et au Plan national d'action en cours d'élaboration ; il ne faut pas se restreindre aux actions Natura 2000 mais plutôt regarder à l'échelle du bassin versant.

L'exemple de l'assainissement collectif est montré comme un des problème à citer dans les plans de conservation. Un projet d'assainissement classique est déjà très onéreux et des surcoûts s'y ajoutent lorsque les exigences d'une espèce comme la moule perlière entrent en jeu. Des rencontres avec les Agences de l'eau sont à prévoir : le programme en cours des Agences de l'eau Loire-Bretagne et Seine-Normandie se termine en 2012-2013. Les DREAL essaient de démarrer des échanges avec eux sur les surcoûts engendrés par l'optimisation des assainissements collectifs (quelles sont par exemple les possibilités de financement via les fonds FEDER du plan Loire grandeur nature ?). Le même type de question est à poser au Conseil général de l'Orne.

Au niveau du périmètre Natura 2000 des sites, le Sarthon est à peu près cohérent et le DOCOB va être prochainement validé. Une concertation locale est à entreprendre sur l'Airou. Sur la Rouvre la partie la plus intéressante du bassin versant se trouve déjà en zone Natura 2000 ; l'extension de site ne semble pas pertinente sur ce site vu la taille du bassin versant et les moyens d'actions de l'outil Natura 2000.

En Bretagne, le périmètre du site Natura 2000 du Bonne Chère serait à réviser même si le CTMA (Contrat territorial milieu aquatique) porté par le Syndicat de la vallée du

Association reconnue d'utilité
publique, agréée au titre de la
protection de la nature.

Membre fondateur
de Réserves naturelles de France
et France Nature Environnement.



Blavet et Pontivy communauté permettra d'améliorer nettement la qualité du bassin versant. Sur le ruisseau de l'étang du Loc'h, une concertation pour l'extension devrait se mettre en place cet hiver 2011-2012 ; en attendant, Pascal Bourdon réalise actuellement la cartographie des habitats de tout le bassin versant. Sur l'Elez, il manque quelques affluents qui pourraient être inclus dans le périmètre actuel. La DREAL Bretagne nous informe rapidement du calendrier mis en place pour 2011-2012 pour engager la concertation des communes.

Remarques CE : mise en place APB impérativement avant la fin du projet, comment protéger les zones de renforcement d'ici là ?

En Bretagne, la mise en place des APB se ferait via la Stratégie de création d'aires protégées (SCAP) qui vise à créer des Réserves naturelles nationales ou régionales, des Parcs naturels, réserves biologiques ou APB. D'ici la fin de l'année, une liste de sites proposés va être transmise au Ministère. Par contre, les délais de réponse du Ministère ne sont pas connus. En Basse-Normandie, la SCAP pourrait être l'occasion de mettre en avant la Mulette perlière dans certaines rivières et de réviser les APPB existants en y intégrant la Mulette perlière et la Truite fario pour la Rouvre et la Mulette perlière et la Mulette uniquement pour le Sarthon. Sur l'Airou tout reste à faire. Cette réflexion est en cours.

Il convient de définir les modalités que pourront prendre ces APB : où par rapport à la station de mulette ? Quelle réglementation ? La réflexion autour de la mise en place des APB doit être couplée à celle de la mise en place des plans de conservation. Il faut y associer les groupes de travail.

Se renseigner sur les APB existants sur milieux similaires et lister les actions efficaces. Se renseigner aussi auprès de l'ONEMA des possibilités de remise en état du milieu si une dégradation a lieu suite à une infraction d'une réglementation de l'APB.

La protection des zones de renforcement d'ici la mise en place des APB est complexe. Ne pas communiquer autour des sites de renforcement semble être la meilleure option pour le moment.

A3. Études complémentaires

Bilan : prélèvements génétiques en mai 2011.

Perspectives : les premiers résultats des analyses génétiques devraient être dévoilés fin septembre. Il reste l'expérience de l'INRA à mettre en place pour 2012, Guillaume Evanno doit proposer un protocole et un devis rapidement.

En liaison avec l'action C5 : Pour l'Airou, il est vrai qu'il serait intéressant d'en savoir plus sur la nature de l'hôte préférentiel de la mulette (truite ou saumon) et cela pourra être réalisé dans le cadre des expériences INRA du projet.

A4. Préparation élevage

Bilan : dossier sanitaire toujours en cours d'examen auprès de la DDPP. Un dossier regroupant toutes les justifications apportées ces derniers mois est demandé. Nous espérons que ce soit bien cette fois-ci la phase finale de la validation de notre dossier.

En Bretagne, une demande récente a été formulée aux autorités compétentes (DDTM, ONEMA, Fédérations de pêche) pour mettre en place ponctuellement des poissons en cage sur les cours d'eau bretons afin d'être certains de ne pas passer à côté de l'émission des larves de mulettes. Pour le moment nous avons eu l'accord du Finistère, une absence de réponse du Morbihan et un refus des Côtes d'Armor. Ceci, dit, les succès rencontrés lors de la récolte des larves du Bonne Chère nous rassurent sur cette étape. Cette demande de poisson en cage n'est donc plus d'actualité.

Perspectives : renouvellement des autorisations de pénétrer dans les propriétés privées pour fin 2012.

A5. Inventaires complémentaires

Bilan : la Rouvre amont a été prospecté (1 coquille trouvée), la partie aval du Sarthon (plus de 100 nouveaux individus ont été dénombrés), la partie amont de la station de mulette de l'Airou (au total, plus de 180 mulettes ont été dénombrées sur 6 km).

Perspectives : finir de compléter ces inventaires

C1. Conservation des mulettes

Bilan : Le bureau d'étude CHF et l'architecte M. Ouvry doivent se rendre au Favot pour

une visite de terrain début septembre. Le maître d'œuvre initial, a été remplacé par M. Herrero. Parmi les documents envoyés par M. Ouvry et CHF, il manque le chiffrage des lots 2, 3, 5, 6 et 7. Terrassement imminent. Des pénalités financières seront appliquées à l'architecte pour les retards accumulés à ce jour (permis de construire accepté le 20 mai et attente des documents depuis).

Perspectives : Le plus urgent est de mettre le bâtiment hors d'eau et donc de s'atteler, (i) au terrassement (les devis devraient permettre de prendre une décision rapidement), (ii) à la dalle béton (gros œuvre)... implique que les propositions soient envoyées aux entreprises très très rapidement, (iii) à la charpente et à la couverture... à chiffrer et à communiquer aux entreprises en toute urgence !

Le choix de l'entreprise de terrassement sera effectué demain et les travaux devraient démarrer la semaine prochaine. L'ensemble du matériel sensible a été reçu et entreposé à la pisciculture.

L'enkystement a été effectué avec succès pour le ruisseau de Bonne Chère.

C2. Réintroduction des mulettes

Perspectives : mise en place des systèmes de renforcement et de suivi de ces derniers, question à évoquer en Comité scientifique.

Remarques CE : renforcements hors Natura 2000 problématiques - cf. e-mail du 4 janvier 2011 de Simon Goss : *des réintroductions de la moule perlière hors-Natura 2000 seront inéligibles, à moins que les sites de réintroduction soient inclus dans le réseau Natura 2000 par désignation officielle (notifiée formellement à la Commission par la France), et ceci avant la fin du projet! Ne procédez donc pas aux réintroductions hors-Natura 2000 sans notre accord préalable.*

Il est donc important de pouvoir avancer dans la concertation pour chaque site avant de s'engager sur ces réintroductions hors zone Natura 2000 (Rouvre, Bonne Chère notamment).

C3. Contrôle qualité milieu

Bilan : protocole d'échantillonnage à faire valider par le comité scientifique, prélèvements IBGN sur les 6 sites effectués et les identifications sont en cours, mesures qualité sédiment démarrées.

Le SIAES a effectué un montage de protection de la sonde red-ox et d'anti-colmatage du tuyau de prélèvement de l'eau. Ce montage a permis aux bas-normands de débiter rapidement les mesures de qualité de sédiment. Retour d'expérience sur les mesures de la qualité du sédiment : 1 station (5 transects)= 45 min*5 ≈ ½ j/station. La température n'est pas un paramètre à mesurer dans le sédiment (cf. CR de la visite de Juergen Geist de mai 2011).

Pose de clous sur l'Airou durant 3 mois : fonctionne bien mais quand on les retire, la couche de rouille s'enlève un peu. Peut être passer du papier de verre sur les clous avant de les poser pour qu'ils retiennent bien la rouille. La méthode est à mettre en place sur tous les autres sites.

Les baguettes de pins ont aussi été testées sur l'Airou : la démarcation n'est pas bien nette entre les zones oxygénées et non-oxygénées en zones lentiques mais la mesure convient bien aux radiers, zones potentielles de renforcement des mulettes.

Perspectives : Quels espacements entre les stations ? A redemander à Juergen Geist.

Les zones de mesures sont celles où seraient placées les jeunes mulettes.

Les mesures du potentiel red-ox mettent du temps à se stabiliser lors des tests en Bretagne. Contacter un représentant commercial pour nous aider à utiliser ce matériel.

Du matériel consommable doit être commandé au CPIE pour l'utilisation du multiparamètre Hanna : membranes O2, électrolyte, étalonnage rapide, étalonnage conductivité. De manière générale, des économies doivent être réalisées sur ce volet (membranes O2 à rincer avec de l'eau distillée par exemple) et l'entretien doit être effectué : bien rincer les sondes à l'eau déminéralisée et les faire sécher après chaque usage.

Remarques CE : mesures qualité hors zone Natura 2000 problématique - cf. e-mail du 4 janvier 2011 de Simon Goss : *avant même de procéder à l'échantillonnage, nous aurions besoin d'un engagement de la part de la Diren (du genre "au cas où ces recherches hors Natura 2000 mettent en évidence un site propice à la réintroduction, et qu'une réintroduction hors Natura 2000 y soit effectuée par le projet, nous nous engageons à désigner le site en question avant la*

fin du projet le 31/8/2016"). Ne procédez donc pas à ces échantillons hors-Natura 2000 sans notre accord préalable.

C4. Suivi mulettes

Bilan : actualisation des inventaires sur le Bonne Chère (~1 800 mulettes sur 1km + jeunes), Loc'h (~280 ind.), Airou (>180 ind. A5 et C4 confondus), Rouvre (repères sur les berges et les arbres pour les retrouver pour le suivi de la gravidité) et Sarthon (boucles bovines sur poteaux de clôture pour repérage par tronçon).

Récolte des glochidies sur le Bonne Chère (diaporama).

Perspectives : inventaire sur l'Elez et suivi de la gravidité des populations bas-normandes à faire ce mois ci ! Les inventaires mulettes seront à poursuivre en 2012 pour la Rouvre, le Sarthon et l'Airou.

Mise en place d'un protocole de suivi de nos populations (Comité scientifique), qui devra pouvoir être adaptable aux différents contextes de nos cours d'eau (Pierre-Yves fait passer les documents des études américaines). Les comptages sont à mettre en relation avec le nombre d'heures/homme et le kilométrage (+ hauteur d'eau si disponible).

Faire un bilan du nombre d'heures passées sur le Bonne Chère pour la récolte des glochidies pour faire un retour d'expérience en Basse-Normandie.

C5. Suivi poissons-hôtes

Bilan : pêches électriques sur le Loc'h, sur l'Airou pour le Saumon hors-cadre LIFE le 30 août 2011 par la Fédération de Pêche de la Manche.

Perspectives : pêches à venir sur l'Elez, le Bonne Chère, le Sarthon et la Rouvre (prévu le 21 septembre 2011 par la fédération de pêche du Calvados pour un indice Truite).

L'objectif de cette action est de connaître et de suivre l'évolution de la structure de population des poissons sur les cours d'eau du projet. Contrairement à ce qui est indiqué dans la proposition, il ne serait pas pertinent de regarder les glochidies sur les poissons lors des pêches électriques car nous n'aurions qu'une indication de présence / absence. La manipulation est d'autant plus complexe que d'autres corps parasites peuvent ponctuer de blanc les branchies des poissons. Afin de prouver la reproduction des mulettes, l'étape C4 de contrôle de la gravidité devrait pouvoir lever le doute sur l'ensemble des populations. Les contrôles de mulette sur les branchies des poissons ne seront donc pas effectués.

Pour l'Airou, il est vrai qu'il serait intéressant d'en savoir plus sur la nature de l'hôte préférentiel de la mulette (truite ou saumon) et cela pourra être réalisé dans le cadre des expériences INRA du projet.

D2. Sensibilisation grand public

Bilan : Conférence CPIE « La Mulette, joyau de nos rivières » le 16 août 2011 (12 personnes), conférence espace des sciences de Morlaix Bretagne Vivante le 24 juin 2011 (environ 30 personnes).

Perspectives : mise en place d'une rencontre « animation » pour caler le programme et le reste des documents à élaborer. Un Doodle est en cours. Le projet « bande-dessinée » avec des écoles proposé par le PNR Normandie-Maine sera abordé lors de cette rencontre.

D3. Sensibilisation acteurs et autorités

Bilan : réunions Rouvre & Airou + nouvelles rencontres / site en Bretagne d'ici la fin de l'année

Perspectives : mise en place d'une réunion avec les partenaires « Sarthon » prévue pour le 3 octobre 2011.

Mise en place de rencontres acteurs sur le terrain : convier les acteurs et autorités à des manipulations scientifiques, renforcements ou prospections.

Invitation de l'ensemble des partenaires à l'inauguration de la station d'élevage au printemps 2012.

D4. Site Internet

Bilan : mise en place début 2011

Perspectives : poursuivre l'amélioration du contenu... faire remonter toute actualité ou toute modification ! Mettre le bilan des prospections, du suivi de la gravidité, l'article du PNRNM.

D5. Outils de communication

Bilan : Ont été fait les 1^{ère} lettre d'info et des affiches.

Perspectives : contenu des panneaux à finaliser, réunion « animation » à mettre en place, contenu 2^e lettre d'info à rédiger, outil de communication usagers (kayaks, pêcheurs), Hermine vagabonde pour fin 2012

D6. Film

Bilan : premier mini-film en ligne et photographies du programme

Perspectives : deuxième mini-film pour 2012 et nouvelles photos au fur et à mesure

D7. Échanges internationaux, séminaires

Bilan : Luxembourg, Pays de Galles, République Tchèque

E1. Coordination Bretagne Vivante

Bilan : rapport initial envoyé fin juin 2011

E2. Suivi Bretagne Vivante

Perspectives : organisation du Comité de suivi (vers novembre 2011) sous la forme de plusieurs interventions (premiers résultats, récolte des mulettes, points noirs, intervenants extérieurs comme le CTMA porté par le Syndicat de la vallée du Blavet et Pontivy Communauté ?). Le terrain semble difficile à concilier pour cette réunion. Finalisation des questions au comité scientifique.

E3. Mise en réseau du projet

Perspectives : améliorer la mise en réseau des informations

E4. Accompagnement pour la restauration des cours d'eau

Bilan : Prise de contact avec les différents partenaires agissant directement sur le milieu (Basse-Normandie : Syndicat de la Rouvre, SIAEP, communautés de communes...)

Perspectives : Envisager une collaboration avec structures type ADEAR, FRCIVAM, SIAEP pour des actions auprès des agriculteurs (formation, groupes de travail)



Les participants au Comité de direction (photo Marie Capoulade)